Logements temporaires

L'association APRÉMIS propose des solutions d' hébergement transitoire.

Public :

Personnes ou familles sans logement, hébergées, logées dans des conditions précaires et/ou ayant été expulsées de leur précédent logement.

Prestations :

- Accompagner et orienter dans différentes démarches (budgétaire, administrative, emploi, santé)
- Accompagner le ménage dans la recherche d'un logement (finalisation des dossiers de demande de logement, contact avec les bailleurs…)
- Soutenir le ménage lors de l'attribution du logement (état des lieux, montage financier pour le dépôt de garantie et le mobilier, relais avec l'assistante sociale, mise en place d'accompagnement spécifique tels que l'ASLL ou la MASP - Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé)

Modalités d'accueil :

- Les ménages sont orientés par le S.I.A.O (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation)
- Les ménages doivent percevoir des ressources afin d'être en capacité de régler une participation aux frais d'hébergement et de voir leur projet de relogement aboutir
- Un entretien est réalisé avec le ménage par le référent social, présentation de la structure et des règles de fonctionnement
- Signature des contrats d'accompagnement individuel et d'hébergement
- Accueil de la famille

Capacité de structure :

Les logements de Type 1 au Type 4 sont situés sur Amiens, Abbeville, Péronne, Albert, Roye, Ham.

Ce service est rattaché au service Hébergement sous la responsabilité de Laurent DAMBRINE

Plan d'accès pour l'antenne d'Abbeville:

Rapport d'activité LT 2021